économique ou industriel, ils doivent communiquer par écrit cette décision à l'administration de police en indiquant les motifs de la fermeture, sa durée et les noms des ouvriers qui deviennent sans travail.

LE PROBLEME DE L'HABITATION OUVRIÈRE

Nous avons sous les yeux le relevé des conditions du logement de 55 familles ouvrières des quartiers d'Esquermes, et Wazemmes, des faubourgs du Sud et des Bois-Blancs.

Les 55 familles « enquêtées » comprennent 404 personnes ; le nombre moyen des enfants vivants y est par conséquent de 5,3.

Le nombre des enfants décédés est de 200. Si l'on admet que l'âge moyen des survivants est de 10 ans, la proportion des décès d'enfants y est supérieure de 10 0/0 à la moyenne en France.

On s'en étonnera peu si l'on relève que ces familles de 7,3 personnes occupent des logements de 3 pièces en moyenne, ce qui suppose 3,77 habitants par chambre à coucher.

La capacité du logement tout entier n'est que de 118 m³, tandis que dans les habitations normales créées par la Société Lilloise des Cités-Jardins, cette capacité est de 213 m³ pour des familles de 7,18 personnes.

Au surpeuplement, cette cause primordiale d'insalubrité (morale et physique), il faut ajouter l'insuffisance de l'aération et de l'ensoleillement, l'état souvent délabré des constructions, la perméabilité du sol des cours qui retient comme un filtre à sa surface tous les résidus des eaux ménagères, et les renvoie en poussière dans les poumons des enfants.

Les pauvres habitants de nos 55 logements ont dû déménager en moyenne près de 4 fois pendant une période de 8 à 10 ans, et toujours, disent-ils, « pour être mieux ». Comment étaient-ils donc auparavant ? Et quelle épreuve pour la stabilité du ménage que cette instabilité du foyer où il s'abrite !

Si nous examinons les conditions financières dont relève cet état de choses, nous constatons que nos chefs de famille payent en moyenne un loyer de 14 fr. 81 pour un salaire total de 123 fr. par mois. Comparé à leur salaire, dont il ne représente que le 1/8, l'effort qu'ils consacrent à leur logement paraîtra, de prime abord, insuffisant. Il le serait, en effet, s'il s'agissait de familles moins nombreuses.

Le chef d'une famille de 4 personnes qui gagne 120 fr. par mois devrait s'imposer pour son loyer le sacrifice de 1/6 de son salaire. C'est ainsi que compte l'ouvrier anglais qui accepte la formule « travailler un jour par semaine pour le propriétaire ».

Il n'en est plus de même lorsqu'un salaire de 6 fr. par jour doit suffire à l'entretien d'une famille, pourtant normale, de 5 ou 6 personnes.

La proportion du 1/8 du salaire qui est celle que consacrent à leur loyer nos « enquêtés » ne semble pas, dans ce cas, inégale à l'effort que la dignité leur commande de soutenir en vue de loger convenablement leur famille.

Mais comment loger pour ce prix de 15 fr. une famille de 6 personnes ? L'habitation de 4 ou 5 pièces qui lui est indispensable reviendra, en moyenne, à Lille, à 5.000 fr., ce qui représente, en faisant la part nécessaire de l'entretien et de l'amortissement, un loyer mensuel de 25 francs.

En supposant le logement construit avec les ressources et les conditions de faveur accordées par la législation aux Sociétés d'Habitations à bon marché, ce loyer pourra descendre à 20 ou 21 francs.

Dans les conditions les plus favorables, il manquerait donc à nos chefs de familles normales, 6 fr. par mois, et dans les conditions ordinaires, 11 fr. pour se procurer un foyer convenable.

Il incombe à la charité chrétienne de les faire sortir de cette impasse.

Elle s'y emploiera par l'aumône en faveur des plus dévoués et par l'organisation économique en faveur du grand nombre que l'aumône ne saurait atteindre.

L'aumône elle-même s'organisera, pour être plus profitable, comme elle le fait, dans les Associations pour l'amélioration du logement des familles nombreuses, qui recueillent des souscriptions destinées à faire l'appoint de ce qui manque chaque mois à ces familles pour payer le loyer d'un logement plus spacieux. Mais la charité chrétienne ambitionnera de porter son action bienfaisante sur le terrain économique où les résultats peuvent être beaucoup plus étendus.

Elle inspirera à ceux qui en ont les moyens, d'utiliser dans ce but les dispositions favorables de la nouvelle législation sur les Habitations à bon marché.

Deux formes très pratiques d'intervention s'offrent à eux : souscrire des actions de Sociétés d'Habitations ; souscrire des obligations remboursables en dix ou quinze ans destinées à fournir aux ouvriers qui désirent bénéficier de la loi Ribot, la disponibilité exigée par cette loi, du 1/5 de la valeur de la maison qu'ils veulent se faire construire.

Une charité ainsi agissante, aura droit de s'estimer sincère et sera capable de remédier largement à la grande plaie sociale que nous avons décrite.

LES NOUVEAUX IMPOTS PROPOSES
POUR COMBLER
vingt-huit millions de déficit

Le rapport présenté au nom de la Commission du Budget chargée d'examiner le projet de loi portant fixation du Budget Général de l'exercice 1913 (loi de finances) a été déposé le 13 décembre 1912, sur le bureau de la Chambre des Députés, par M. Henry Chéron, député.

Le chiffre des dépenses a été fixé à........	4.673.213.288 »
et le chiffre des recettes à.	4.644.711.170 »
D'où un déficit de............	28.502.118 »

que la Commission du Budget propose de couvrir au moyen des ressources suivantes :

	ÉVALUATION
1° Majoration du droit de succession en ligne directe lorsque le défunt laisse moins de 3 enfants vivants ou représentés	14.500.000 »
2° Péréquation de la taxe de main-morte	4.150.000 »
3° Substitution d'un droit progressif à l'impôt proportionnel actuel sur les actes de formation ou de prorogation de Société, de partages, d'apports, et sur les adjudications et marchés dont le prix est payé par le Trésor public......	8.000.000 »
4° Droit progressif sur les transmissions d'offices ministériels	1.900.000 »
5° Assujettissement des ordres de virement sur les chèques	1.000.000 »
6° Taxe sur les chasses gardées	700.000 »

La Chambre de Commerce de Lille, sans vouloir entrer dans l'examen des articles 1, 2, 4 et 6, a pris, concernant les articles 3 et 5, la délibération suivante :

« La Chambre de Commerce de Lille,

« Emet le vœu que la substitution d'un droit progressif au droit proportionnel dans les actes de formation ou de prorogation de Sociétés commerciales, qui constituerait une charge très lourde pour beaucoup d'entreprises, ne soit pas prise en considération.

« Considérant que l'apposition d'un timbre sur les virements en Banque entraînerait une formalité gênante et des complications d'écritures pour le commerce, et ne serait pas favorable à l'extension désirable de ce genre de paiement par compensation, elle souhaiterait que cette taxe ne fût pas votée, mais elle fait remarquer subsidiairement que dans l'affirmative ce n'est pas le timbre du chèque, mais bien le timbre de quittance, dont l'emploi devrait être normalement utilisé, attendu que le virement ne joue nullement le rôle dévolu au chèque.

« Elle renouvelle en outre le vœu qu'elle a déjà formulé, à propos de la loi de Finances de 1910, qu'aucun projet d'impôts nouveaux instituant des augmentations de taxes pour le commerce et l'Industrie ne soit à l'avenir introduit dans une simple loi de Finances, dont les dispositions échappent souvent à l'attention du public. Il est juste que le contribuable, appelé à payer, ait au moins la faculté de présenter ses observations à l'occasion des charges nouvelles qu'on lui impose ! »

RETRAITES OUVRIÈRES
et paysannes

Barème des pensions assurées aux assujettis par la loi du 5 avril 1910, modifiée par celle du 5 février 1912.

AFFICHE : FORMAT 60 × 45
0 fr. 10 ; franco 0 fr. 15

En vente à la Librairie de la Croix du Nord, 1, rue des Sept-Agaches, LILLE.

UN ECHO DE L'ARRIVÉE DE Mgr CHAROST
à Cambrai

Comme nous l'avons dit samedi dernier, MM. les Vicaires généraux, MM. les Membres du Chapitre et le clergé de Cambrai s'étaient réunis à l'archevêché pour offrir leurs hommages à Mgr Charost.

Voici en substance les allocutions qui furent prononcées par Mgr l'Archevêque et Mgr de Mélitopolis :

ALLOCUTION de Mgr DELAMAIRE

Messieurs du clergé, je vous présente Mgr Charost, qui nous arrive de ma chère Bretagne, précédé par sa grande réputation ; elle nous permet de concevoir de très vives espérances. Beaucoup d'entre vous ne le connaissaient pas encore personnellement, tous vous saviez déjà ses grandes qualités, ses ressources d'esprit apostolique, d'intelligence et de cœur.

Voici donc, Monseigneur, que vous allez commencer vos bons travaux dans cette portion choisie du champ du divin Père de famille. Quelle terre fertile vous aurez la joie de cultiver ! Combien notre diocèse de Cambrai est riche, tout d'abord, en protecteurs célestes ! Que de saints le représentent et prient pour lui au Ciel ! Combien son clergé est animé d'esprit de zèle ! Il y a ici, parmi les prêtres et les fidèles, un admirable dévouement à la cause du Souverain-Pontife. Et quelle activité féconde et durable ! Au lendemain de la tourmente de la Séparation, chacun s'est mis à l'œuvre avec grand courage.

Les écoles chrétiennes ont été relevées de leurs ruines : nous y comptons actuellement cent mille enfants. Cinquante églises ont été ouvertes, faisant refleurir la religion dans des quartiers déshérités. Nos établissements d'enseignement secondaire sont nombreux et florissants. Que de dépenses tout cela entraîne et que de travaux persévérants ! J'admire les sacrifices et les fatigues que s'impose pour toutes ces œuvres notre cher et zélé clergé. Le nombre des communions a augmenté par millions depuis les décrets de Pie X.

Voilà, cher Monseigneur, un rapide aperçu de ce que vous allez trouver, de belles et saintes œuvres, dans ce grand diocèse de Cambrai. Tout cela, vous venez pour l'entretenir, le féconder, l'augmenter encore. Vous y dépenserez les ressources de votre zèle, de votre jeunesse, de vos talents, de votre piété. Vous y travaillerez de concert avec votre archevêque, pour la gloire du bon Dieu, que nous nous efforcerons, ne faisant, vous et moi, qu'un cœur et qu'une âme, de faire connaître, servir, aimer de plus en plus !

Ensuite ont lieu les présentations des groupes et des personnalités. Mgr Charost s'y intéresse vivement, puis il prend la parole à son tour.

ALLOCUTION de Mgr CHAROST

Monseigneur l'Archevêque, je suis heureux de vous saluer en ce moment, devant tout ce clergé de la ville métropolitaine, et de vous exprimer, en sa présence, tous mes sentiments de filiale et très respectueuse affection. Vous êtes, Monseigneur, et vous serez, le chef de ce beau diocèse. Pour moi, je m'efforcerai de travailler avec vous, dans une union très intime. Les deux n'en feront qu'un. Je sais déjà quelle pléiade de patrons diocésains nous possédons au Ciel, car, grâce à l'aimable attention de Mgr Massart, j'ai été mis en possession de l'« Ordo », qui me les a fait connaître sans tarder. Quel réconfort dans la pensée de leur protection ! J'avais été comme terrassé par cette lourde charge de l'épiscopat, que le Saint-Père m'imposait ; mais le secours de leurs prières m'encourage. Je sais combien un évêque a besoin de grâces, j'espère en recevoir beaucoup.

Monseigneur l'Archevêque, chers Messieurs, a donné au diocèse une impulsion très vigoureuse ; ce sont sept années fécondes que vous venez de traverser. Rassurons-nous toutefois, nous n'avons pas eu le songe de Pharaon, et ne craignons pas maintenant sept années de disette (Sourires). Pour ma part, j'aiderai de mon mieux Monseigneur à continuer ses grands travaux d'apôtre. En vous, Messieurs, nous trouverons une coopération très généreuse, je le sais à n'en pas douter. Il me revient en mémoire ce que le cardinal Labouré disait parfois, non sans un peu de malice toute paternelle, à ses prêtres bretons, en célébrant devant eux les grandes qualités du clergé de son pays du Nord. Et me voici maintenant, Messieurs, parmi vous, avec vous, et ces souvenirs me font du bien.

Nous écouterons la parole, nous suivrons les consignes de Monseigneur l'Archevêque, et nous unirons nos travaux pour rendre forte et heureuse, parce qu'elle sera vraiment chrétienne, la France de demain.

Parmi tant de belles œuvres instituées chez vous pour y arriver, j'ai remarqué, avec un étonnement mêlé d'admiration, auprès des missionnaires de la prédication, les missionnaires du travail, il y a même des missionnaires agricoles... Que de ressources pour le bien ! Que de moyens, ingénieux et apostoliques, de travailler, selon la pensée de la Sainte Eglise, au progrès par le christianisme !

Que Dieu daigne nous y aider ! Nous le prierons beaucoup. Je me plais, Messieurs du Chapitre métropolitain, à vous saluer comme « missionnaires de la prière » et je vous demande, ainsi qu'à vous tous, chers et dignes Messieurs, le précieux concours de votre intercession auprès de Dieu pour les travaux de mon épiscopat. »

Puis les deux Pontifes ont donné, de concert, la bénédiction épiscopale à l'assistance recueillie, heureuse et édifiée.

LA FÊTE-DIEU

A LILLE

LA PROCESSION DE LA PAROISSE DE VAUBAN DANS LES JARDINS DE L'HOTEL ACADEMIQUE.

Le corps professoral et les étudiants de l'Université catholique présentés à Mgr Charost.

Suivant la coutume, la procession de la paroisse Notre-Dame de Consolation s'est déroulée dans les jardins de l'hôtel académique, malheureusement trop petits pour la circonstance, tant était grande l'affluence des fidèles.

D'innombrables drapeaux et bannières, réunis en faisceaux, drapeaux tricolores, drapeaux du Souverain-Pontife, oriflammes où se mêlaient le rouge et le bleu ; des cartouches aux emblèmes les plus divers, sujets eucharistiques, blasons aux armes de Lille, armoiries de Mgr Delamaire et de Mgr Lobbedey, garnissaient toutes les fenêtres de la vaste façade. Aux arbres étaient suspendues guirlandes et bannières, et deux autels-reposoirs, l'un au fond du jardin, l'autre sur le perron principal, étaient dressés pour recevoir l'ostensoir pendant les arrêts.

Cette superbe décoration était dominée par un immense drapeau du Sacré-Cœur, dont les plis jouaient au vent, et complétée par les rayonnements d'un soleil magnifique.

⁂

A quatre heures, le cortège s'avançait à travers les allées en spirales : c'étaient, d'abord, la croix, les tambours et clairons, les enfants de chœur, puis les enfants des écoles et, parmi eux, les groupes rappelant le culte de sainte Philomène, celui de la Sainte-Vierge, celui de Notre-Dame de Lourdes ; c'étaient les enfants qui figuraient Jésus et saint Jean, de petites pyrénéennes, évocatrices de Bernadette, et Jeanne d'Arc, en cuirasse, portant sa bannière, et les communiants et communiantes, puis les Enfants de Marie, les dames de la Garde d'honneur et leurs bannières, les religieuses de la paroisse.

L'I. C. A. M. et les étudiants des facultés catholiques largement représentés, étaient précédés de leurs bannières provinciales.

Venaient enfin la maîtrise de Vauban, le Séminaire académique, les confrères du Saint-Sacrement, le clergé, les séminaristes thuriféraires et le Saint-Sacrement, que portèrent alternativement M. l'abbé Dubois, curé de N.-D. de Consolation et M. le chanoine Lenotte, supérieur du Séminaire académique.

Derrière le Saint-Sacrement suivaient le Conseil paroissial de Vauban, puis, précédés des massiers et huissiers, MM. Paul Feron-Vrau, Scalbert, Théry père, membres du Conseil d'administration de l'Université, Mgr le Recteur, MM. les doyens et professeurs de chaque faculté, en costume académique.

Le « Credo » fut chanté par l'assistance entière avant le « Tantum ergo » et la bénédiction du T.-S.-Sacrement, au reposoir du perron.

La foule s'écoula lentement après les invocations à Jésus-Eucharistie.

⁂

Aussitôt la cérémonie terminée, le corps professoral de l'Université se rendit dans le grand salon de Mgr le Recteur, où S. G. Mgr Charost, accompagné de M. le vicaire général Ponceaud, se disposait à le recevoir.

Cette première entrevue fut des plus simples et des plus cordiales.

Avec l'affabilité qu'on lui connaît déjà, Mgr Charost passa dans les groupes de professeurs, présentés par Mgr Margerin, puis, s'adressant à tous, se dit heureux et fier de se trouver à la tête d'un tel état-major.

Sa Grandeur exprima son admiration pour l'Université Catholique de Lille, sur laquelle il compte d'autant plus que, pour conquérir le siècle, il faut avoir la prééminence de l'esprit et des ouvrages de l'esprit. La foi catholique n'est pas un obstacle à la science ; elle est avec elle, au contraire, en parfaite harmonie, et l'Université Catholique, qui a les sympathies de tous les évêques, est, pour assurer son prestige dans le monde, un précieux auxiliaire de l'Eglise.

« Je vous attends pour me seconder, dit Mgr Charost en terminant, je vivrai votre vie, je partagerai toutes vos peines et toutes vos joies. »

⁂

Mgr Charost voulut bien alors prendre contact avec les étudiants, qui l'attendaient sur la pelouse.

Mais il fallut, à travers les couloirs et les allées du jardin, frayer un chemin à Sa Grandeur, dont chacun de ceux qui savaient sa présence venait demander la bénédiction.

Dès ses premiers mots aux étudiants, Mgr Charost leur révéla la prédilection qu'il leur réserve.

Il avait à cœur, dit-il, de les remercier du télégramme qu'il a reçu le jour de son sacre des étudiants de l'Université Catholique. Les événements dont sa vie est chargée depuis ce jour ne lui ont pas fait oublier sa dette. Il a pensé qu'il n'y avait pas lieu de donner sa bénédiction solennelle après celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il les bénit maintenant, les présents et les absents, et leurs familles, et il souhaite que leurs examens, qui sont proches, soient couronnés de brillants succès.

Après la bénédiction, un « vivat » est chanté en l'honneur de Mgr Charost, qui se retire, entouré, comme à son arrivée, du respectueux empressement de ceux qui avaient voulu demeurer les témoins de sa visite aux étudiants.

AU COLLEGE JEANNE-D'ARC

Le Collège Jeanne-d'Arc a voulu, comme les années précédentes, donner tout l'éclat possible à la Procession de la Fête-Dieu. Depuis longtemps déjà maîtres et élèves avaient commencé les préparatifs de la Solennité, ils avaient imaginé une décoration ingénieuse et charmante, chef-d'œuvre de patience et de goût. Aussi fut-ce un véritable triomphe que la marche de Notre-Seigneur à travers les cours et les jardins. Trois beaux reposoirs avaient été dressés, et furent les étapes du royal cortège. La beauté des chants, où toutes les âmes s'unissaient, l'éclat de l'ornementation, qu'avivaient encore les rayons du soleil, la piété des élèves et de la nombreuse assistance, tout cela formait un ensemble grandiose de recueillement et de splendeur, hommage de réparation et d'adoration à Jésus-Hostie.

A HELLEMMES
LA CONQUETE DE LA RUE

La procession de la Fête-Dieu a été l'occasion d'une courageuse et grandiose manifestation de foi de la part des catholiques hellemmois.

Ils s'étaient promis, on s'en souvient, de prendre — puisqu'on ne la leur donnait pas — la liberté de la rue.

Ils firent comme ils l'avaient décidé.

A l'issue de la grand'messe, à 11 h. 1/4, au nombre de près d'un millier de personnes, ils s'organisèrent en un immense cortège qui se déroula à travers les rues dans l'ordre et le calme le plus parfaits, au milieu de la foule accourue, regardant avec une évidente sympathie un spectacle dont elle était privée depuis treize ans.

Tout le long du chemin, les catholiques entonnèrent chants et cantiques avec une foi et une ardeur merveilleuses.

Au retour, ils se groupèrent en masse en face de l'église. Sous le portail avait été dressé un reposoir sur lequel le Très-Saint-Sacrement fut déposé.

Alors, M. le Curé, avec une éloquence émue remercia et félicita ses paroissiens du magnifique acte de courage et de foi qu'ils venaient d'accomplir et termina en faisant acclamer Jésus-Christ et la Liberté.

Ensuite il donna à la foule respectueusement prosternée, la bénédiction du St-Sacrement.

Puis les assistants clôturèrent cette belle manifestation en entonnant avec ardeur leur chant de ralliement : « Catholiques ! Serrons nos rangs ! »

Ce fut en un mot une superbe journée qui consacre définitivement la conquête de la rue. Nous en donnerons incessamment le compte-rendu complet.

A MONS-EN-BARŒUL

Dimanche s'est déroulée par un temps admirable, dans les splendides parcs de M. et Mme Vandorpe-Cardon, la procession de la Fête-Dieu. Rarement on vit pareille foule accourue pour rendre les honneurs dus à Jésus-Hostie.

De beaux reposoirs avaient été érigés. La Fanfare de Mons-en-Barœul avait tenu à rehausser de sa présence cette belle fête, et a exécuté d'une manière impeccable divers morceaux de son répertoire. La société de gymnastique la Saint-Eloi se faisait remarquer par sa belle tenue et son excellente clique.

M. Rigaut, vice-doyen, portait le Saint-Sacrement. Dans un magnifique discours il remercia toute l'assemblée et en particulier les généreux châtelains toujours prêts à se dévouer et à faire honneur au Dieu de l'Eucharistie.

A LESQUIN

Les prémices de M. Domarles coïncidaient avec la fête du Saint Sacrement. M. Domarles, abbé lillois, qui depuis trois ans se remue et occupe tous ses loisirs à l'éducation des jeunes gens de la paroisse en dirigeant le Patronage du jeudi et des vacances.

Escorté de nombreux vélos fleuris, il fit son entrée dans le village vers 7 h. 1/2 et fut reçu au Patronage où l'attendaient les gymnastes dont la batterie sonna « Aux champs ».

M. l'abbé Domarles chanta la grand'messe de 10 heures. Les Sauveteurs Volontaires, la Société de gymnastique y assistaient, l'église était bondée de monde.

La procession eut lieu dans le vaste parc du château d'Engrain que M. et Mme Lepers-Voituriez avaient eu la générosité de mettre à la disposition du clergé paroissial. Elle se déroula le long des allées magnifiques dans un ordre parfait. La Société de musique fit entendre ses plus beaux morceaux, les Gymnastes et les Sauveteurs précédaient le dai abritant le St Sacrement qu'escortaient les nombreux confrères porteurs de flambeaux. Les fidèles suivaient en foule.

Au reposoir, M. le Curé remercia les nouveaux châtelains d'avoir ainsi donné asile au Souverain Maître qui n'a plus le droit à Lesquin de passer dans les rues.

Il remercia et félicita les Sociétés et les nombreux paroissiens qui avaient assisté à la procession.

Les habitants de Lesquin ont vivement protesté contre l'abus de pouvoir du maire qui, après avoir autorisé le cortège antimilitariste escortant le drapeau rouge, il y a huit jours, avait refusé que la procession se déroulât dans les rues.

A FLERS-BOURG

La procession du Saint-Sacrement s'est déployée dans toute son ampleur et a suivi le parcours traditionnel. Les rues étaient décorées avec un ensemble qui offrait un très beau coup d'œil, et chacun des trois reposoirs avait son cachet particulier qui fait le plus grand honneur aux personnes qui les avaient élevés. La musique et la maîtrise animèrent de leurs morceaux et de leurs chants le long cortège remarquable à la fois par la variété, la tenue de ses groupes et par l'ordre parfait et recueilli de sa marche. Un merci tout spécial est dû aux personnes qui se chargent de l'organisation et de la conduite des groupes, comme aussi aux nombreux parents qui, avec un véritable esprit de foi, tiennent à ce que leurs enfants participent à ces belles manifestations religieuses.

A CROIX

La vaste propriété de M. Leclercq-Delaoutre a donné l'hospitalité à un nombre inaccoutumé de fidèles des deux paroisses, et le cortège a pu se déployer à travers les nombreuses allées coquettement ornées du parc.

C'est du reposoir du château qu'est parti le Saint-Sacrement porté tour à tour par MM. les Curés. La Grande-Harmonie, l'Harmonie du Créchet, les « Alpins », la « Croisienne », la chorale Léon XIII, les élèves des écoles libres, les associations de piété, l'orphelinat Wallaert, etc., concouraient à donner à la procession un caractère imposant et de toute beauté.

M. le curé de Saint-Martin a remercié les catholiques et appelé les bénédictions du Ciel sur toute les familles représentées, les paroisses et les propriétaires du parc.

Commencée à 4 heures, la cérémonie était terminée à 5 h. 1/2. Il fallut plus d'une demi-heure pour que la foule quittât la campagne de M. Leclercq.

A WASQUEHAL

Dimanche après-midi, la procession du Saint-Sacrement s'est déroulée dans la vaste cour du patronage au milieu d'un peuple nombreux et recueilli. Après la croix venaient les diverses associations de jeunes filles et de dames, les enfants de la communion solennelle revêtues de blanc, puis les groupements de jeunes gens et d'hommes.

Après le patronage avec sa bannière venaient la J. C. derrière son drapeau, la fanfare et la maîtrise paroissiale.

Le Saint-Sacrement était porté par M. l'abbé Desrumeaux, nouveau prêtre, assisté de M. l'abbé Destailleur, diacre. Après la bénédiction et le chant des louanges, M. le Curé remercia et félicita les paroissiens de leur empressement à répondre à son appel, et fit acclamer par la foule le Dieu de l'Eucharistie.

A WATTRELOS

Dans les différentes paroisses de la Ville ont eu lieu hier dimanche les processions du St Sacrement.

Favorisées par un temps superbe, ces processions, de l'avis de tous, ont été réussies en tous points. Nos plus sincères félicitations aux différents groupes qui prenaient part au cortège et aux personnes qui se sont dévouées à l'érection des reposoirs. Presque toutes les maisons étaient pavoisées. La foule suivant le St Sacrement était plus nombreuse et plus recueillie que jamais.

A LANNOY

La première procession de la Fête-Dieu a eu lieu hier à l'issue de la grand'messe, au milieu d'une grande affluence et sur un parcours décoré avec beaucoup de goût. Les trois reposoirs rivalisaient de fraîcheur et d'élégance, chacun dans le genre spécial adopté par les personnes qui s'étaient dévouées pour les dresser.

La Musique municipale, par ses marches religieuses : la Maîtrise, par ses chants imposants et mélodieux, donnaient une pieuse animation au cortège très remarquable qui précédait le Saint Sacrement.

A noter la tenue respectueuse et recueillie des assistants et des spectateurs dans toutes les rues et à la bénédiction donnée aux reposoirs.

A TOURCOING

Le pavoisement demandé par le Comité Catholique pour perpétuer le souvenir des processions, « supprimées sans motifs sérieux et par haine de la Religion », a été vraiment remarquable. Le nombre de maisons où flottait le drapeau national n'a jamais été aussi grand. Il est, du reste, un fait constaté depuis quelque temps : c'est que les catholiques tourquennois s'affirment de plus en plus, et qu'un mot d'ordre donné, même à la dernière minute, est suivi avec ensemble et discipline.

L'Administration municipale comprendra-t-elle qu'elle nous doit, comme aux autres, la liberté ?

A HOUPLINES

Dimanche, après la grand'messe, les paroissiens de Ste-Anastasie se sont rendus au château de la Rose, où la procession devait avoir lieu dans le parc.

La veille, pendant que l'anarchiste Sébastien Faure débitait ses tirades pompeuses sur l'amour, la bonté et la fraternité qui devaient régner dans la cité future, des auditeurs socialistes peu touchés de ses paroles faisaient circuler dans la salle des petits billets invitant à aller contremanifester.

Or, à la sortie de l'église, deux douzaines et demie d'énergumènes des deux sexes dont plusieurs sont notoirement connus pour être en rupture avec les lois de la tempérance et de la moralité, ont essayé d'insulter les catholiques et de leur barrer la route.

Repoussés sans peine ils se sont défilés à la vue des gendarmes.

La procession eut lieu splendide de foi, de piété et d'enthousiasme.

A la sortie du parc, un millier de personnes sont parties sur la place de la Mairie, et se sont groupées autour de l'abbé Flament qui, monté sur le perron, a prononcé une vibrante allocution, revendiquant pour les catholiques la liberté de la rue et leur rappelant que la Mairie doit être la maison de tous.

Il fut vigoureusement acclamé. Quant aux adversaires tant redoutés, il n'en restait plus trace.

A HAZEBROUCK

On comprend que dans une ville comme Hazebrouck, restée si attachée à ses sentiments religieux, la Fête-Dieu est une des plus grandes solennités de l'année. Les processions s'y déroulent avec magnificence dans les deux paroisses.

Ces cortèges ont fait leur sortie dimanche matin à Saint-Eloi, et l'après-midi à Notre-Dame de Lourdes. Une foule immense et recueillie y prenait part. On remarquait, comme chaque année, les confréries et associations religieuses, les écoles libres, etc.

A la procession de Saint-Eloi la musique municipale, le Petit-Séminaire et le Collège Saint-Jacques étaient présents. Ces deux Institutions, avec la musique du Collège, assistaient à celle de Notre-Dame de Lourdes.

Le chant des élèves et les exécutions musicales contribuaient à solenniser la cérémonie, qui dans l'une et l'autre paroisse fut vraiment une splendide manifestation de foi.

Des reposoirs ornés de fleurs et d'un luminaire abondant avaient été élevés, l'un rue Neuve, à l'intersection de la rue de Queux, l'autre devant la demeure de M. Auguste Vanhoucke, sur la Grand'Place, un troisième dans le parc du château de M. Charles Masson et rue Nationale, par les soins de Mme Paublan.

Dans toutes les paroisses rurales de la région flamande, la procession du Saint-Sacrement s'est déroulée au milieu d'admirables décors de verdure, sous un soleil radieux.

A DUNKERQUE

Dimanche ont eu lieu avec un vif éclat, souligné par un soleil magnifique, les processions de la Fête-Dieu, dans la banlieue de Dunkerque ; à Rosendael, Malo, Petite-Synthe, Saint-Pol, les pieux cortèges sont sortis de par les rues, au milieu d'une énorme affluence ; à Coudekerque-Branche, seulement, la procession a dû se faire à l'intérieur des églises du Sacré-Cœur et Sainte-Germaine, de par la volonté du citoyen Fontaine, socialiste très pur et, par suite, très large d'esprit.

A Dunkerque, la première des trois processions, celle de Saint-Eloi, s'est déroulée à l'issue de la messe de midi dans les cinq nefs de la vaste église, absolument bondée, et dans le chœur de laquelle avaient pris place, pour la suivre, près de 400 hommes, ayant à leur tête tous les membres du Comité paroissial et du Comité catholique urbain, conduits par M. R. Hovelt, président. Dans l'imposant cortège on remarquait plusieurs des gracieux groupes d'enfants costumés, si regrettés depuis l'abolition des processions extérieures, la Jeunesse Catholique, les Enfants de Marie, les Confréries paroissiales, une délégation des écoles libres, des patronages, de l'Institution Notre-Dame des Dunes, etc.

Mgr Scalbert, doyen de Saint-Jean-Baptiste, archiprêtre, MM. les chanoines Brousse, doyen de Saint-Eloi, Denys, doyen de Saint-Martin, Decherf, supérieur de l'Institution Notre-Dame des Dunes, conduisaient un nombreux clergé, entouré des confrères du T. S. Sacrement.

L'imposante cérémonie, où le R. P. Ar..., rédemptoriste, avait prononcé un vibrant sermon de circonstance, a été clôturée par le chant populaire chanté par toute l'assistance : « Parle, commande, règne », qui fit une profonde impression.

A DOUAI

Comme les années précédentes et avec toute la solennité qui convient à ce grand jour, dimanche a eu lieu, pour les trois paroisses réunies la procession du T.-S. S.

Elle sortit de l'église St-Pierre à 9 h. 45 ; les groupes de la paroisse Notre-Dame marchant en tête, puis venaient ceux de St-Jacques et de St-Pierre, l'honneur d'officier étant, cette année, réservé à cette dernière. Favorisé par un temps superbe, le cortège se déroula dans un ordre parfait et au milieu d'une foule recueillie. Au majestueux reposoir, encadré par les grands arbres de la place St-Amé, fut donnée la bénédiction du S. S.

De toute beauté étaient les nombreux groupes de jeunes filles ; félicitations au groupe d'honneur de 200 hommes et jeunes gens portant flambeau, et aux personnes qui ont coopéré à cette superbe manifestation.

A VALENCIENNES

La procession annuelle en l'honneur du Très Saint Sacrement, toutes les paroisses de la ville réunies, s'est déroulée dans les rues de Valenciennes avec un éclat qui ne le cédait en rien aux années précédentes.

Le cortège s'était formé cette année à l'église Notre-Dame.

Un groupe imposant d'hommes et de jeunes gens portant des flambeaux entourait le dais, qui était suivi d'une foule considérable.

A CAMBRAI

La fête du Saint-Sacrement a été pieusement célébrée dans les diverses paroisses de la ville, contraintes presque toutes de faire leurs processions à l'intérieur des églises, avec un nombre restreint de groupes, faute d'espace.

La paroisse de l'Immaculée-Conception, pourtant, put avoir la sienne, dimanche à 4 heures, dans le parc de Mlle Delsenne, et elle fut splendide, tant à cause de la foule qui y assistait qu'à cause des groupes aussi riches que variés qui la composaient.

Le Saint-Sacrement était porté par M. l'abbé Boussemart, doyen de Saint-Géry, et les chants étaient exécutés par les élèves du Petit-Séminaire Saint-Michel.

A l'issue de la cérémonie, M. le Doyen remercia en termes délicats et émus la noble chrétienne qui avait donné l'hospitalité à Notre-Seigneur ; tous ceux qui avaient contribué à rendre cette manifestation aussi belle que possible et particulièrement la nombreuse assistance qui était venue offrir à Jésus-Hostie son tribut de foi, d'espérance et d'amour.

Dimanche prochain, la même cérémonie aura lieu, pour la paroisse Notre-Dame, dans la vaste propriété de M. Alphonse Duverger, au boulevard de la Liberté.

A PONT-SUR-SAMBRE

La procession de la Fête-Dieu s'est effectuée, cette année encore, dans les meilleures conditions. Depuis trois ans que ce cortège religieux se remet en marche, chaque année marque un progrès considérable sur la précédente.

Favorisées dimanche par le beau temps, bon nombre de personnes dévouées se mirent à l'œuvre de bonne heure, pour décorer les rues et les transformer en allées gracieuses, parsemées de fleurs et de feuillages.

Les arcs-de-triomphe et les reposoirs, rivalisant de fraîcheur et de beauté, firent grand honneur au Dieu de l'Eucharistie.

Quarante-deux groupes, aux riches costumes, précédèrent le Saint Sacrement, suivi lui-même d'une assistance nombreuse et édifiante.

En un mot, la population a manifesté dimanche sa sympathie pour la religion ; elle s'est prêtée de bonne grâce, pour donner à cette fête tout l'éclat qu'elle mérite ; qu'elle en soit félicitée et remerciée !

Chronique Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

LA COUPE DE WATTEN
LA FINALE

L'Olympique Lillois (2) bat le Racing Club de Calais (2) par 5 buts à 1.

WATTEN. — L'Olympique Lillois triomphe dans la finale et reçoit, pour un an, la garde de la Coupe.

La première mi-temps met les équipes à égalité par 1 but à 1.

A la reprise, les Lillois résistent mieux au jeu dur des Calaisiens qui voient la balle rentrer à quatre reprises dans leurs filets.

Bon arbitrage de M. Vandesmet et charmante réception après la partie par le Cercle Sportif de Watten qui, par l'intermédiaire de son président, confie la coupe aux capitaines de l'O. L.

L'assistance fut très sympathique aux Lillois pour leur jeu scientifique et leurs bonnes combinaisons entre joueurs.

H. D.

ATHLETISME

CONGRES ANNUEL DU COMITE DU NORD DE L'U. S. F. S. A.

La ville d'Hazebrouck a eu dimanche les honneurs d'importantes assises sportives. Il s'agissait de l'assemblée générale du Comité du Nord de l'Union sportive française des Sociétés athlétiques, qui venait siéger à l'Hôtel de Ville d'Hazebrouck, lieu choisi comme le plus accessible aux « terriens » et aux « maritimes ».

Parmi les questions principales inscrites à l'ordre du jour, outre les élections, figurait celle relative à la nouvelle réglementation des championnats de football pour 1913-1914. On veut dédoubler les championnats pour diminuer le nombre des rencontres et permettre aux champions du Nord de paraître en excellent état dans la grande compétition nationale. Il y a sur ce sujet maintes controverses.

La séance est ouverte à neuf heures dans le grand salon de l'Hôtel de Ville.

L'appel fait constater la présence de 105 délégués.

Immédiatement la parole est donnée au rapporteur du bureau terrien, M. Desreumieux, puis au rapporteur du bureau maritime, M. Bourguignon, et ensuite au rapporteur du bureau de l'Artois, M. Filâtre : tous trois font connaître la situation morale et financière de leurs régions.

On passe ensuite aux élections. M. Eugène Jourdain est élu président du Comité par 92 voix contre 13 bulletins blancs et nuls.

M. Billy est élu vice-président par 70 voix contre 29 à M. Labbe, 3 à M. Lefebvre-Hoffmann, 2 à M. Lener et 1 bulletin blanc.

Sont élus membres du bureau, MM. Lesur, 80 voix, Simon 76 voix, Flenntau 70, Lefebvre-Hoffmann 69, Ramoleux 65, Labbe 54.

Sont élus membres des bureaux régionaux : MM. Desreumieux, Léon Jourdain, Carin, Sotoux, Delame, Barrois, Mondet, Desmits, Tersy, Bouillet, Vandendriessche, Glorieux, Drecq.

Sont élus membres du bureau maritime : MM. Bourguignon, Blondel, Costa, Brouta, Corrigliano, Faranda, Delanghe, Ancelin, Laflute, Ramet.

Le vœu du Bureau central tendant à ce que toutes les questions spéciales à un sport soient renvoyées à la Commission centrale, est adopté.

Le Bureau reçoit mission, après expiration de son contrat de publicité, de traiter avec un organe purement sportif.

L'assemblée adopte le vœu du Bureau central et décide que les vice-présidents des bureaux régionaux feront de droit partie du Bureau central avec voix délibérative et au-